



Une équipe à votre écoute,
des formations adaptées
à vos besoins.

Cette formation peut être adap-
tée pour se dérouler au sein des
établissements et services.



LES NOUVELLES FAMILLES

Co-parents, beau-parent, grand-parent, enfant...
Quelle place pour chacun ?

Compétences visées

- > Aborder l'évolution de la famille du point de vue du droit
- > Actualiser ses connaissances juridiques
- > Développer sa capacité d'analyser une situation, se positionner face aux parents et aux tiers

Publics et pré-requis

PUBLIC

Tout·e professionnel·le du social ou de la santé

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Date, lieu et tarif

DURÉE › 1 jour (7 heures)

DATE › 28 avril 2021

HORAIRES › 9h-12h30 / 13h30-17h

LIEU › à l'IFTS

TARIF › 150€ (financement employeur)
120€ (financement personnel)

Modalités pédagogiques et d'encadrement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques
- > Echanges et analyses autour de situations
- > Résolution de cas pratiques
- > Cas pratiques amenés par les participant·e·s
- > Analyse de documents
- > Remise d'un livret de formation synthétique reprenant les éléments clés et des ressources documentaires

MOYENS D'ENCADREMENT (INTERVENANT·E·S PRESENTI·E·S)

Dominique MATTANO, Juriste titulaire d'un Master 2 Droit de la famille et d'un D.E de Médiateur familial

Déroulé de la formation

- > Historique et fondements des liens familiaux :
 - d'alliance
 - de filiation
- > Les évolutions contemporaines du droit de la famille :
 - Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes et ses conséquences sur le couple et la filiation



Institut
de formation
en travail
social

3 avenue Victor Hugo
38432 Echirolles Cedex
Tél. › 04 76 09 02 08
Email › iftsinfo@ifts-asso.com

@ ifts-asso.com
@ facebook.com/ifts.echirolles
@ twitter.com/ifts38



Une équipe à votre écoute,
des formations adaptées
à vos besoins.

Cette formation peut être adap-
tée pour se dérouler au sein des
établissements et services.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



- Les droits de l'enfant
- La famille homoparentale
- La places des tiers, reconnus ou « exclus »
- > Les questions en suspens :
- Le statut du beau-parent
- La pluriparentalité

Modalités d'évaluation et de validation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bilan oral

Fiche d'évaluation remise aux participants en fin d'action de formation

VALIDATION

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation

Informations et inscriptions

Inscriptions en ligne sur le site de l'IFTS :
ifts-asso.com/4p

Vos contacts formation continue :
Martine BERTIN, Noura DERBAL, Aurélie DELOR, Marie-Jo SOURIAU
formationcontinue@ifts-asso.com